

## LE COMMERCE EXTERIEUR TUNISIEN

*La balance commerciale de la Tunisie est structurellement déficitaire, déficit qui s'est creusé au fil des années et notamment depuis la révolution, avec une croissance du PIB essentiellement entretenue par la demande intérieure. Ce résultat est le révélateur d'un recul de la compétitivité du pays et d'une intégration défailante à la chaîne de valeur mondiale. En 2017, le déficit a atteint le niveau inquiétant de 16% du PIB, soit 15,6 Mds TND. La chute du dinar, si elle a principalement conduit à un renchérissement des prix à l'importation, pourrait cependant à terme permettre d'atténuer ce déficit, qui joue considérablement sur la balance courante du pays (déficit équivalent à 10% du PIB). Dans ce contexte, le gouvernement a mis en place certaines restrictions aux importations, concernant notamment les importations de biens jugés non-essentiels, et particulièrement en provenance de certains pays avec lesquels la Tunisie souffre d'un fort déficit commercial (Turquie, Chine, etc.). Cependant, alors que les négociations sur l'ALECA avec l'Union Européenne stagnent actuellement, la Tunisie doit avant tout revoir sa politique de l'offre et son modèle de production.*

## I. Le commerce extérieur tunisien souffre de nombreuses difficultés d'ordre structurel

### a. Le déficit atteint un niveau record en 2017, dans un contexte de forte dépréciation du dinar

En 2017, le déficit commercial a fortement augmenté, s'élevant à 15,6 Mds TND (5,3 Mds EUR), soit une augmentation de près de 25% en dinar. Le déficit devrait représenter plus de 16% du PIB en 2017.

Les exportations tunisiennes se sont élevées à 34 Mds TND (11 Mds EUR), en augmentation de 18% par rapport à l'année précédente en valeur. Cette augmentation est principalement due à la forte dépréciation du dinar (-20% par rapport à l'euro au cours de l'année 2016). En volume, les exportations ont augmenté de 4%, portées notamment par les bonnes performances des secteurs agricoles et énergétiques (+7% chacun) ainsi que celles des industries mécaniques et électriques (+6%).

En 2017, les importations tunisiennes se sont élevées à 50 Mds TND, soit une augmentation de 20% en valeur par rapport à 2016. En volume, les importations ont augmenté d'environ 2,5%, portées notamment par l'augmentation des importations agricoles (+5%) et énergétiques (+8%).

Au final, malgré la chute substantielle du dinar à partir du second trimestre 2017, on a observé un creusement du déficit commercial. L'effet prix sur les importations a été immédiat (renchérissement des biens importés) alors que l'effet volume sur les importations (impact sur les quantités résultant du renchérissement) et sur les exportations (amélioration de la compétitivité des produits exportés) n'est pas encore pleinement à l'œuvre.

### b. Le creusement du déficit, encouragé par la forte demande interne et la perte de compétitivité

La balance commerciale de la Tunisie est structurellement déficitaire. Le déficit n'a cessé de s'aggraver depuis le milieu des années 2000 : de 0,5% du PIB en 2005, il est passé à 17% du PIB en 2014. Le déficit s'est légèrement résorbé en 2015 et en 2016 (environ 14% du PIB – 12 Mds TND), avant de s'élever de nouveau à 16% du PIB en 2017.

Cette forte dégradation du solde commercial reflète une perte globale de compétitivité de l'économie et des produits tunisiens à l'exportation qui s'est accentuée depuis 2011. Ainsi, le taux de croissance des exportations est passé de 12% sur la période 2006-2011 à 6% entre 2011 et 2017. Ces mauvaises performances sont imputables à une diminution de la productivité du travail et des investissements.

Les produits industriels transformés en Tunisie puis réexportés (bon rapport qualité-prix de la main d'œuvre, proximité du marché européen, etc.) représentent environ 70% des exportations du pays, un niveau stable depuis une dizaine d'années. Les exportations de produits électriques sont en forte croissance : leur part est passée de 20% à 27% entre 2006-2011 et 2012-2017. Au contraire, la part des produits textiles, secteur actuellement en crise, est en diminution : 22% des exportations depuis 2012 contre 28% entre 2006 et 2011. Les produits agricoles représentent 10% des exportations (part relativement stable au cours de la dernière décennie), à 3 Mds TND. Enfin, les exportations énergétiques sont en recul (elles sont passées de 24% à 15% en moyenne entre les deux périodes), affectées notamment par l'épuisement des ressources et par de nombreux blocages des sites de production dans le sud du pays, notamment.

Dans le même temps, la croissance tunisienne est presque essentiellement tirée par la demande intérieure, friande de produits importés. Ainsi, malgré les difficultés économiques, et la stagnation du PIB par habitant dans le pays, les importations ont été plus dynamiques que les exportations depuis la révolution (7% contre 6%). La structure sectorielle des importations est globalement stable dans le temps, avec des évolutions marginales (augmentation d'un point de la part des importations agricoles, de 10% à 11%). Par ailleurs, le poids des biens intermédiaires se situe à plus de 20%, témoin de l'intégration très en aval de la chaîne de valeur mondiale de la Tunisie

## **II. Le commerce tunisien, entre nécessité de diversification et tentation protectionniste**

### *a. Un ancrage toujours central à l'Europe du sud malgré une évolution des partenaires*

L'Union Européenne (UE) est le premier partenaire commercial de la Tunisie, et la France le premier partenaire au sein de l'Union. Sur la période 2012-2017, l'UE a absorbé 75% des exportations du pays (20 Mds TND par an en moyenne – entre 10 MEUR et 7 MEUR). Elle a aussi fourni environ 70% des importations tunisiennes (26 Mds TND par an en moyenne), une part néanmoins en recul face à la concurrence des pays émergents (seulement 55% de parts de marché en 2017). La France a fourni 15% des importations tunisiennes en 2017, et le déficit commercial enregistré avec la Tunisie s'élève à 3 Mds TND, soit environ 1 Mds EUR. Elle a subi d'importantes pertes de parts de marché, notamment dans les industries mécaniques et électriques. Au contraire, l'Italie a réussi à maintenir relativement ses positions à l'export avec une part de marché voisine (16%) mais un excédent commercial de 2 Mds TND en 2017, soit environ 600 MEUR. L'Allemagne (8% des importations) et l'Espagne (4%) viennent loin derrière. Le solde commercial global entre l'UE et la Tunisie est en défaveur de cette dernière (-1,4 Mds TND en 2017), du fait principalement du fort déficit enregistré par la France, seul pays de l'UE ayant des échanges significatifs avec la Tunisie qui enregistre un excédent commercial.

La Tunisie enregistre la plus grande partie de son déficit commercial avec trois pays émergents, qui prennent une part croissante dans ses échanges : la Chine (déficit de 4,5 Mds TND – troisième fournisseur de la Tunisie, à 4,5 Mds TND), la Turquie (déficit de 1,8 Md TND en 2017 – avec lequel elle a signé en 2004 un accord de libre-échange qu'elle peine à maîtriser) et la Russie (-1,1 Md TND – à cause notamment de fortes importations de pétrole et de blé).

Les exportations tunisiennes vers les pays du Maghreb représentent moins de 10% du total des échanges commerciaux du pays (dont près de 5% avec l'Algérie) ; ce chiffre officiel minore la réalité des flux du fait de l'importance des phénomènes de contrebande dans les zones frontalières.

Par ailleurs, la volonté affichée par le gouvernement tunisien de diversifier ses marchés d'exportation vers le continent africain se traduit timidement dans les chiffres. Ainsi, les exportations de la Tunisie vers l'Afrique subsaharienne (ASS) sont passées de 550 M TND (225 MEUR) en moyenne par an entre 2006 et 2011 à 850 M TND sur la période 2012-2017, soit seulement 3% des exportations totales – avec néanmoins un rythme de croissance annuelle deux fois supérieur à celui des exportations totales. Pour accroître ses parts de marché, la Tunisie mise sur le développement des services logistiques, l'ouverture de nouvelles lignes aériennes par la compagnie nationale, un soutien institutionnel croissant et une meilleure intégration aux zones de libre-échange en Afrique (notamment au sein de la COMESA).

Enfin, les relations commerciales entre la Tunisie et les pays du Golfe sont modestes : moins de 2% des échanges de la Tunisie en 2017 – part relativement stable au cours des dernières années.

### *b. Les négociations de l'ALECA face au risque protectionniste*

La Tunisie est membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) depuis 1995. Elle a abaissé significativement ses droits de douane au cours des dix dernières années, la moyenne des droits « Nation la Plus Favorisée » (NPF) est passée de près de 45% en 2006 à 14% en 2016, avec seulement trois restant taux en 2017 : 0, 20% et 36%. En parallèle, le pays a signé un certain nombre d'accords commerciaux de libre-échange : avec l'UE en 1995, mais aussi avec de nombreux pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord : Algérie (1981 et 1991), Union du Maghreb Arabe (1989), Grande Zone Arabe de Libre Echange (1998), Turquie (2004), Iran (2008).

Mais en dépit de l'accord de libre échange (portant presque exclusivement sur les produits manufacturés) signé avec l'Union Européenne (UE) mis en œuvre à partir de 1998, les produits européens n'échappent pas à un certain nombre de barrières non-tarifaires – notamment pour les produits de consommation courante. Les négociations d'un Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA), qui vise à intégrer plus étroitement l'économie tunisienne dans le marché intérieur de l'UE semblent actuellement au point mort, malgré la nomination d'un négociateur en chef côté tunisien et l'adoption d'un plan d'action conjoint en décembre 2017. L'accord ambitionne de couvrir de nombreux domaines (produits agricoles, services, marchés publics, propriété intellectuelle, etc.) et de rapprocher progressivement les réglementations respectives.

Globalement, les barrières non-tarifaires restent importantes pour les produits européens, avec des obstacles techniques au commerce nombreux et un dispositif sanitaires et phytosanitaires davantage tourné vers la protection du marché que la protection du consommateur. En plus d'être très contraignantes, les procédures d'évaluation de conformité et de contrôle des produits sont opaques et inefficaces. Cela est imputable à l'inefficacité des institutions en charge de la procédure (douane et laboratoires, en particulier), ainsi qu'à un niveau d'infrastructure et de compétences insuffisant.

L'accès au marché tunisien est par ailleurs très largement perturbé par le développement de l'économie informelle qui favorise le développement de circuits de distribution parasites via, en particulier des filières de contrebande ; et largement favorisée par les défaillances de contrôle des frontières terrestres (Algérie et Libye).

Enfin, la Banque centrale a, pour faire face à la dévaluation du dinar et aux tensions sur sa balance courante, mis en place un certain nombre de circulaires qui complexifient les procédures d'importation (contrôles techniques, dédouanement, accès aux financements bancaires). De plus, dans le cadre de la loi de finances 2018, le gouvernement a imposé une augmentation généralisée des droits de douane, avec le risque d'un impact significatif sur le commerce extérieur.